



École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PSL 
UNIVERSITÉ PARIS

Sommaire

Éditorial du directeur	3
À propos de Paris-Malaquais	7
Intégration dans l'Université PSL	8
Entrer à l'école	11
Former les architectes de demain	13
Un pôle de recherche reconnu	17
Doubles diplômes et partenariats	21
Étudier à l'étranger	22
Les équipements au service des études	25
Une vie étudiante dynamique	26
Un site emblématique	29
Les enseignements en détail	32



Éditorial du directeur



L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais est implantée au cœur du quartier de Saint-Germain-des-Prés, en face du Louvre, sur le site historique de l'enseignement de l'architecture en France, qu'elle partage avec les Beaux-arts de Paris. Ce lieu mythique est à lui seul un concentré de l'histoire de France. Il a vu défiler, depuis le début du XIX^e siècle, des générations d'architectes qui ont joué un rôle décisif dans l'évolution de notre cadre de vie, en France et dans le monde entier.

Héritière d'une longue histoire, Paris-Malaquais est une école résolument ancrée dans son temps. Elle cultive, depuis sa création, une conception originale de l'enseignement, dans laquelle l'expérimentation et la recherche – portée par nos trois laboratoires – jouent un rôle essentiel. Les étudiants y sont, dès les premières années, encouragés à développer leur créativité et leur esprit critique, à l'écart de tout dogme. Cette liberté est plus que jamais nécessaire à l'heure où, face à l'urgence écologique ou au développement de l'intelligence artificielle, il nous faut tout réinventer.

Pour relever ces nouveaux défis, les étudiants de Paris-Malaquais sont encadrés par plus de 300 enseignants, aux profils très variés : architectes praticiens avant tout, bien sûr, mais aussi ingénieurs, historiens, philosophes, sociologues, urbanistes, artistes, scénographes... Ces enseignants se répartissent au sein de six départements pédagogiques pluridisciplinaires, dont les orientations sont à la fois distinctes et complémentaires. En fréquentant les uns et les autres, les étudiants apprennent à se forger progressivement leurs propres convictions.

Paris-Malaquais peut aussi compter sur les nombreuses ressources de l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres), dont elle deviendra, courant 2024, un établissement-composante. PSL couvre tous les champs disciplinaires et regroupe parmi les établissements parisiens les plus prestigieux, qu'il s'agisse de l'École normale supérieure, des Mines de Paris, de Paris-Dauphine, de l'École nationale supérieure des arts décoratifs, ou encore du Conservatoire national supérieur d'art dramatique – sans oublier

le Collège de France. Au sein de cet ensemble d'excellence, nos étudiants sont libres de circuler pour se familiariser à d'autres approches, d'autres disciplines. Ils ont notamment la possibilité de compléter leur parcours par un second diplôme obtenu dans un autre établissement de PSL. Et ils bénéficient tous des services mutualisés (santé, vie étudiante, documentation) offerts par PSL.

L'ouverture internationale est également une des forces de Paris-Malaquais, qui a conclu plus de cinquante accords avec l'Europe, l'Asie, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient, le Proche-Orient, l'Amérique du Nord et du Sud. Dans les années à venir, ces partenariats ont vocation à se renforcer, pour déboucher sur de véritables coopérations scientifiques et pédagogiques.

À Paris-Malaquais, nous avons une conviction : le monde de demain ne pourra pas s'en sortir sans des architectes pour le rendre ou le maintenir habitable. C'est à cette tâche ambitieuse, mais indispensable, que nous voulons former les étudiants que nous accueillons, chaque année avec le même enthousiasme !

Jean-Baptiste de Froment

Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais

Pour suivre l'actualité de l'école

-  paris-malaquais.archi.fr
-  [ecolearchiparismalaquais](https://www.instagram.com/ecolearchiparismalaquais)
-  École d'architecture Paris-Malaquais
-  École d'architecture Paris-Malaquais
-  [ecolearchiparismalaquais](https://www.youtube.com/ecolearchiparismalaquais)



📍 14 rue Bonaparte, Paris VI^e
et 1 rue Jacques Callot, Paris VI^e
(à 5 minutes à pied)

Au cœur de Paris avec l'école des Beaux-Arts

L'École d'architecture Paris-Malaquais partage le site du 14 rue Bonaparte avec les Beaux-Arts de Paris. L'architecture y est enseignée, aux côtés des autres arts, depuis plus de deux siècles. Le voisinage des deux écoles, qui sont indépendantes l'une de l'autre, permet de nombreux échanges notamment pédagogiques.

À propos de Paris-Malaquais

Plus de **1 000** étudiants,
répartis de la façon suivante :

- Environ **150** étudiants par année dans les cycles licence et master
- En moyenne **80** étudiants internationaux en mobilité entrante à l'école
- En moyenne **80** étudiants en mobilité sortante dans des universités étrangères
- Plus de **30** doctorants
- Plus de **100** étudiants habilités HMONP chaque année

Près de **90** enseignants-chercheurs
et plus de **200** intervenants professionnels extérieurs

Plus de **40** agents administratifs
et techniques

3 laboratoires de recherche
(95 membres)

6 départements pédagogiques

Plus de **50** partenariats
internationaux

Environ **30** partenariats
pédagogiques

3 ateliers (fabrication,
informatique, photo/vidéo)

1 bibliothèque spécialisée en
architecture

8 associations étudiantes

Partenaire de
l'Université PSL

PSL 
UNIVERSITÉ PARIS

Double tutelle

 **MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fait partie du réseau

des 20 écoles nationales supérieures d'architecture (ENSA)
dont 6 écoles en Ile-de-France

Intégration dans l'Université PSL

En 2024, l'École d'architecture Paris-Malaquais deviendra établissement-composante de l'Université PSL (Paris Sciences & Lettres), après en avoir été partenaire depuis 2020. Elle sera ainsi la seule école d'architecture française à intégrer une université de rang mondial, développant une recherche de pointe dans tous les domaines : sciences, sciences humaines et sociales, art et ingénierie...

PSL est une université dans laquelle les étudiants sont formés par et à la recherche en train de se faire. Sa communauté académique tire le meilleur parti du potentiel de ses 140 laboratoires pour bâtir près de 20 programmes gradués interdisciplinaires (ou *graduate programs*) et de nombreux autres grands programmes impliquant ses établissements.

Qu'ils deviennent chercheurs, entrepreneurs, artistes ou dirigeants, PSL aide ses diplômés à formuler des réponses et solutions qui auront un impact sur notre société. Université publique, elle promeut la diversité des profils, quels que soient leur statut social, leur genre ou leur origine géographique.

Avec 17 000 étudiants et 2 900 enseignants-chercheurs, PSL est une université à taille humaine. Elle s'appuie sur les forces scientifiques de tous ses établissements pour offrir à ses communautés des opportunités inédites dans les champs de la formation, de la recherche, de la valorisation, des partenariats industriels ou académiques nationaux et internationaux.



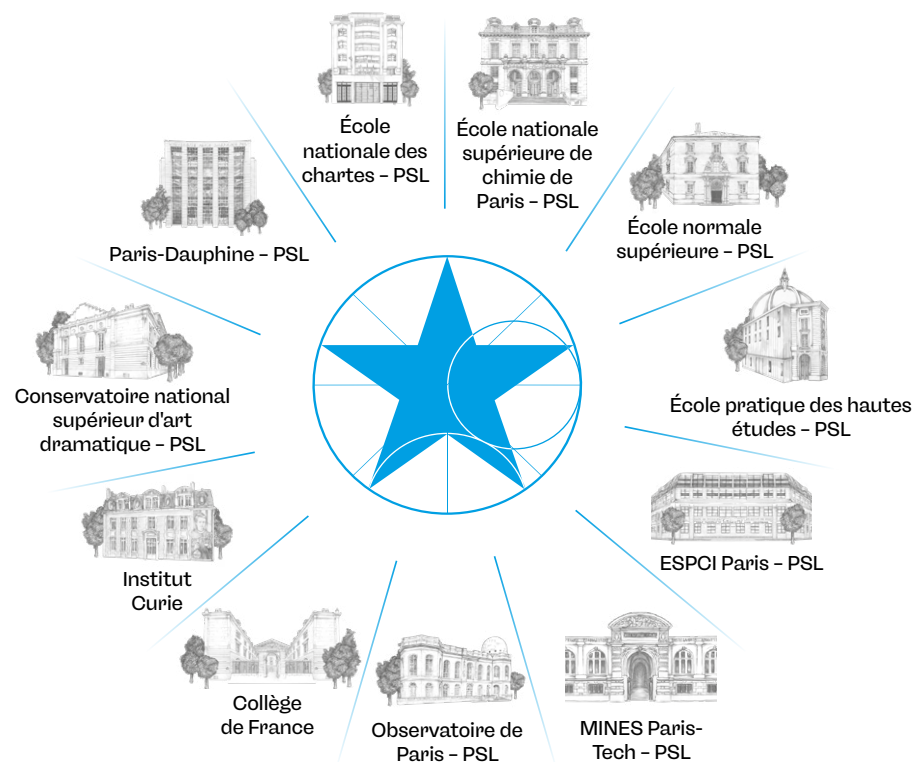
Classement

- 3^e du THE best young universities 2023
- Université du millenium (THE) depuis 2018
- 24^e du QS world University ranking 2024 : PSL est la première université française à figurer dans le top 25 mondial de ce classement parmi les plus regardés au monde
- 21^e du CWUR 2023
- 41^e de Shanghai 2023 (ARWU)



Composition de l'Université PSL

Onze établissements



Trois organismes de recherche

- CNRS
- Inria
- Inserm

Dix partenaires

- Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
- École française d'Extrême-Orient
- École d'architecture Paris-Malaquais
- École nationale supérieure des Arts Décoratifs
- Institut Louis Bachelier
- Institut national du service public (ex ENA)
- La Fémis
- Les Beaux-Arts de Paris
- Lycée Henri-IV
- Lycée Louis-le-Grand

Pour plus d'informations

🌐 paris-malaquais.archi.fr

📞 01 55 04 56 65

✉ admission@paris-malaquais.archi.fr

📅 Portes ouvertes chaque année, fin janvier

Entrer à l'école

L'École d'architecture Paris-Malaquais accueille une centaine d'étudiants en première année, la plupart *via* la procédure Parcoursup, et quelques dizaines d'autres étudiants en cours de cursus *via* des procédures d'admission spécifiques.

L'admission en 1^{ère} année de licence

Elle concerne les titulaires d'un baccalauréat français (quelles que soient la filière ou les options) ou d'un diplôme équivalent au baccalauréat, en France ou dans l'Union européenne. L'inscription *via* Parcoursup est obligatoire.

L'admission se déroule en deux phases :

- Phase 1 : examen du livret scolaire disponible sur Parcoursup.
- Phase 2 : pour les candidats retenus, entretien oral un samedi de mai. Un binôme d'examineurs évalue le candidat au regard des critères définis par la commission d'admission. Il s'agit d'une discussion libre d'environ quinze minutes permettant d'apprécier la culture générale du candidat et sa motivation pour les études d'architecture. Le candidat peut présenter un portfolio mais cela n'est pas indispensable.

La procédure réservée aux candidats extérieurs à l'Union européenne

Elle se fait en deux temps : un test de français puis l'examen du dossier du candidat présentant son cursus, ses motivations et son portfolio.

La validation des études, des expériences professionnelles et des acquis personnels

Elle est destinée aux étudiants d'autres filières de l'enseignement supérieur et aux professionnels adultes qui souhaitent opérer une réorientation professionnelle. Elle repose sur l'examen d'un dossier constitué par le candidat pour une admission en cours de cursus en deuxième ou troisième année de licence ou en première année de master.

Le transfert en cours d'études

Il concerne les étudiants des autres écoles nationales supérieures d'architecture françaises qui souhaitent poursuivre leur cursus à l'école. Il peut être accepté après examen d'un dossier comprenant les résultats universitaires et une sélection de travaux.



Former les architectes de demain

À l'École d'architecture Paris-Malaquais, la pédagogie est centrée sur l'enseignement du projet architectural. En groupes restreints (studios), les étudiants conçoivent chaque semestre un nouveau projet, bénéficiant d'un suivi hebdomadaire par des enseignants architectes avant une soutenance finale devant un jury intégrant des experts invités.

Cette formation au projet est complétée par des cours magistraux et par d'autres formats d'enseignements auxquels l'école a donné une place importante : intensifs, workshops, voyages pédagogiques, conférences, expositions, etc. L'école encourage les collaborations avec des professionnels et programme des interventions régulières de théoriciens, de praticiens et de constructeurs, ainsi que des visites de chantiers. La place de la recherche est également centrale. À Paris-Malaquais, nous croyons que tout étudiant doit être formé par et à la recherche en train de se faire. Les trois laboratoires ont donc vocation à irriguer le contenu des enseignements, en master avant tout, mais aussi dès la licence.

Les études sont structurées en trois temps, selon l'harmonisation européenne de l'enseignement supérieur : licence, master et doctorat en architecture. L'étudiant est un « acteur-producteur » de sa formation, fabriquant lui-même son parcours avec une liberté de choix croissante au cours de son cursus.

Licence

Le premier cycle de six semestres conduit au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence. La première année construit le regard que l'étudiant porte sur la conception de la ville et de l'architecture. La deuxième année présente les outils, méthodes et thématiques du projet architectural. La troisième année développe des approches spécifiques de la conception et de la construction du projet architectural, comme celles de la haute qualité environnementale.

Les enseignements en cycle licence sont répartis en six grandes catégories : le projet architectural ; la représentation, la géométrie et le numérique ; la construction ; l'enseignement de l'histoire et la culture architecturale ; les développements, les intensifs et l'enseignement de la recherche ; les stages.

Master

Le deuxième cycle de quatre semestres conduit au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master. Les trois premiers semestres s'articulent autour du projet architectural, du séminaire de recherche, de développements et d'un stage de formation pratique.



Par ses choix, l'étudiant personnalise ce parcours commun qui s'achève avec la rédaction d'un mémoire. Le quatrième semestre est consacré au projet de fin d'études (PFE).

Les six départements pédagogiques de l'école définissent les enseignements proposés aux étudiants dans le cycle master, sachant que les étudiants peuvent combiner des enseignements offerts par plusieurs départements. Ils sont composés d'équipes d'enseignants aux compétences transverses et multidisciplinaires appuyées sur la recherche.

En 2023/2024, l'école compte six départements pédagogiques : Art Architecture Politique (AAP) ; Digital Matters (DM) ; Mondes en mutation (M(s)M) ; Pratiques Architecturales, Situations et Stratégies (PASS) ; Théorie, Histoire, Projet (THP) ; Transitions.



Doctorat

La formation doctorale mène en trois ans au doctorat en architecture. Les laboratoires de recherche de l'école, ACS, GSA et LIAT délivrent le doctorat en architecture avec leurs écoles doctorales de rattachement.

Tout étudiant en architecture titulaire d'un master peut s'engager dans des études doctorales. Selon sa thématique de recherche, l'étudiant sera accueilli au sein d'un des trois laboratoires de l'école et inscrit dans l'une des écoles doctorales auxquelles l'École d'architecture Paris-Malaquais est rattachée. Placé sous la direction d'un enseignant habilité à diriger des recherches (HDR), le doctorant inscrit son projet de thèse dans les axes de recherche de son laboratoire d'accueil. Il se forme à la recherche en s'impliquant dans la vie, les activités et les productions de son unité de recherche tout en suivant une formation doctorale spécifique au sein de l'une des deux écoles doctorales.

Habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

L'École d'architecture Paris-Malaquais dispense également la formation menant à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

Pour porter le titre d'architecte, s'inscrire à l'Ordre et créer sa propre agence, il est nécessaire de suivre ce cycle de formation supplémentaire d'une année. La formation HMONP peut s'entreprendre à différents moments du parcours professionnel.

→ Voir en pages 32 à 47 la présentation détaillée des enseignements.





Un pôle de recherche reconnu

Les trois laboratoires de l'École d'architecture Paris-Malaquais constituent un pôle important de recherche en architecture, reconnu au niveau national et international. L'école s'attache à construire son enseignement en renforçant les liens entre la formation et la recherche. 65 % des enseignants-chercheurs sont accueillis dans une équipe de recherche dont 45 % dans l'un des trois laboratoires de Paris-Malaquais. L'école s'appuie à la fois sur des dispositifs internes pour favoriser ses activités de recherche et sur une insertion forte au sein de l'Université PSL, notamment à travers les écoles doctorales de rattachement des laboratoires. Les enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches (HDR) encadrent en moyenne une trentaine de doctorants préparant un doctorat en architecture.

Les trois laboratoires

L'école accueille trois unités de recherche dont les travaux enrichissent les enseignements dispensés à l'école.



ACS UMR AUSser : Architecture Culture Société – XIX^e-XXI^e siècles

- Codirection : Marco Assennato (maître de conférences en sciences humaines et sociales, philosophe, docteur en architecture,) et Guillemette Morel-Journel (ingénieure de recherche, architecte, docteure en histoire de l'art).
- Champs de recherche : aménagement urbain, architecture et formes urbaines, architecture et habitat, histoire de l'architecture, histoire urbaine, sociologie de l'habitat, sociologie urbaine, théorie(s) de l'architecture, critique architecturale, philosophie de la culture.



GSA : Géométrie, Structure et Architecture

- Codirection : Thierry Ciblac (professeur en sciences et techniques pour l'architecture, ingénieur TPE, docteur en génie civil) et Roberta Zarcone (maîtresse de conférences en sciences et techniques pour l'architecture, ingénieure-architecte, docteure en architecture).
- Champs de recherche : construction, expérimentation constructive, géométrie, géométrie constructive, modélisation, morphogenèse, morphologie structurale, matériaux, stéréotomie, calcul des structures, calcul paramétrique, optimisation des formes, sciences de la construction ; histoire des sciences et des techniques, histoire de la construction, histoire de la géométrie ; énergétique de la ville et du bâtiment.

LIAT : Laboratoire Infrastructure, Architecture, Territoire

- Codirection : Gilles Delalex (professeur en théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine, architecte, co-fondateur agence Muoto, docteur en art et design) et Fanny Lopez (maîtresse de conférences histoire et cultures architecturales, historienne de l'art, docteure en histoire de l'art).
- Champs de recherche : architecture, urbanisme, infrastructures, énergie, territoire, transports, équipements, réseaux, paysage.

La recherche dans l'offre pédagogique de l'école

L'initiation à la recherche débute dès le premier cycle, en troisième année de licence. Le « parcours recherche », proposé ensuite aux étudiants en master, est conçu comme un approfondissement de la formation dispensée en licence, par un apprentissage plus poussé des méthodes de la recherche. Il constitue une forme de préparation au doctorat pour les étudiants qui souhaitent poursuivre dans cette voie.

Le doctorat en architecture

Tout étudiant ayant obtenu un diplôme d'État d'architecte (DEA - conférant le grade de master) peut engager une thèse de doctorat en architecture.

Pour la formation doctorale, les trois laboratoires de recherche de l'école sont associés à deux écoles doctorales de deux établissements de l'Université PSL, en lien avec leurs affinités thématiques et disciplinaires :

- l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences Humaines et Sociales (ED 540) de l'École normale supérieure - PSL ;
- l'école doctorale ISMME (Ingénierie des Systèmes, Matériaux, Mécanique, Énergétique, ED 621) de Mines Paris - PSL.

La formation doctorale est assurée par ces deux écoles doctorales. Le diplôme national de doctorat en architecture est délivré conjointement par l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais et l'École normale supérieure - PSL ou Mines Paris - PSL.

→ Voir en page 46 la présentation détaillée du doctorat.

Participation à trois chaires de recherche

La chaire Architectures de l'Eau, Villes et Paysages explore des pistes pour ré-inventer le rôle fédérateur de l'eau dans la conception architecturale et urbaine. Elle repose sur la conviction que l'eau est un médiateur fondamental dans l'organisation des espaces et constitue un opérateur puissant pour conduire la transition écologique.

- Chaire partenariale d'enseignement et de recherche en architecture créée à l'École d'architecture Paris-Malaquais en 2019
- Responsables : Jean-François Coulais & Ayda Alehashemi

La chaire d'économie de la transition écologique urbaine se consacre à l'étude des modèles économiques de la transition écologique urbaine, sous les angles de l'architecture et de l'aménagement, de l'immobilier en général et du logement en particulier. Elle vise à stimuler la recherche et le dialogue entre les parties prenantes de la décarbonation du logement et de la ville.

- Hébergée par la Fondation du Risque, en partenariat avec l'École d'architecture Paris-Malaquais et l'École des Ponts ParisTech
- Professeure titulaire de la chaire : Ingrid Nappi

La chaire PSL Ville Métabolisme est un programme de recherche-action interdisciplinaire qui propose d'envisager les villes comme des métabolismes ou comme des espaces de coexistence entre des métabolismes variés. Elle a l'objectif de développer des expertises collectives, mêlant approches quantitatives et qualitatives, afin d'élaborer des méthodologies intégratives pour appréhender les pratiques urbaines dans leur complexité et intervenir sur les villes de demain.

- Initiée par l'agence d'architecture PCA-STREAM et soutenue par Groupama Immobilier, Artelia et PCA-STREAM
- Directeur scientifique : Périg Pitrou



Doubles diplômes et partenariats

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais a noué de nombreux partenariats en France comme à l'étranger.

→ **Partenariats académiques ouvrant notamment des possibilités de double cursus**

Mines Paris – PSL, École normale supérieure – PSL, École normale supérieure Paris-Saclay, École nationale supérieure des arts décoratifs, École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, Université Federico II de Naples, Conservatoire national des arts et métiers, École des Ponts ParisTech, Armines

→ **Partenariats avec des institutions séculaires parisiennes pour s'inscrire dans son territoire institutionnel et culturel**

Cité de l'architecture & du patrimoine, Comédie-Française, Musée d'Orsay, Fondation Le Corbusier, Établissement public administratif chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, Théâtre des Champs-Élysées, ARS, DRAC et Région Ile-de-France

→ **Partenariats de compétence avec des professionnels de l'industrie permettant aux étudiants de travailler sur des matériaux classiques ou innovants, dans des espaces adaptés en bénéficiant de technologies industrielles**

ConstruirAcier, Cemex, Eau de Paris, Fondation Renzo Piano, Grands ateliers innovation architecture

Doubles diplômes

L'école permet aux étudiants de compléter leur formation grâce aux partenariats suivants :

- Un double diplôme avec Mines Paris – PSL qui permet d'obtenir deux masters en 4 ans
- Un double diplôme avec l'École nationale supérieure des arts décoratifs qui permet d'obtenir deux licences en 4 ans et deux masters en 3 ans
- Un double diplôme avec l'Université Federico II de Naples (voir page 23) qui permet d'obtenir un double master en 2 ans
- Un parcours croisé avec l'École des Ponts ParisTech qui permet de suivre des enseignements du cursus ingénieur pour enrichir sa formation à Malaquais puis offre une possibilité de passerelle pour obtenir un diplôme d'ingénieur après le DEA

Étudier à l'étranger

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais mène une politique internationale dynamique avec un important réseau de coopérations européennes et internationales. Cela se concrétise notamment par les mobilités étudiantes.

Mobilité étudiante

L'école offre aux étudiants la possibilité d'effectuer une ou deux mobilités d'études, organisées sur deux semestres maximum, consécutifs ou non, ce qui rend possible une double expérience dans une université européenne et dans une université hors Europe. Ces mobilités s'effectuent en troisième année de licence ou en première année de master. Tous les étudiants qui partent en mobilité sont bénéficiaires d'au moins une allocation mensuelle. Elles sont financées sur les fonds propres de l'école et par le programme Erasmus +, la région Ile-de-France et le ministère de la Culture. À son retour, l'étudiant valide sa mobilité notamment en présentant ses apprentissages pédagogiques devant la commission internationale de l'école.

Plus de 50 partenariats internationaux

Le réseau de partenariats internationaux de l'école est composé de facultés d'architecture et d'urbanisme, d'académies, d'universités techniques et d'écoles d'art et de design. L'école a ainsi signé plus de 50 partenariats internationaux avec des établissements situés dans une vingtaine de pays :

- plus de 20 partenaires bilatéraux (hors Europe)
- plus de 30 partenaires Erasmus+



Les pays dans lesquels sont situés les établissements partenaires de l'école

Double diplôme avec l'Université Federico II de Naples

Les étudiants ont la possibilité de s'inscrire dans un parcours de double diplôme avec l'Université Federico II de Naples. Ce programme leur permet de suivre leur année de master 1 à l'Université Federico II de Naples et celle de master 2 à Paris-Malaquais et d'obtenir, à l'issue de ce parcours, le diplôme d'État d'architecte français et la *Laurea Magistrale* italienne.

Stages à l'étranger

L'école accompagne financièrement les étudiants souhaitant effectuer un stage dans un pays du programme Erasmus+ (c'est à dire les pays membres de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie).

Par ailleurs, un partenariat de l'école avec la Fondation Renzo Piano offre chaque année à un étudiant en master une bourse d'excellence pour réaliser un stage d'un semestre à l'agence Renzo Piano Building Workshop de Gênes (Italie).

Étudiants internationaux à l'école

L'école accueille chaque année environ 80 étudiants internationaux en mobilité entrante pendant un ou deux semestres d'études. Des cours de français langue étrangère (FLE) sont offerts à ces étudiants afin de les intégrer au mieux.



Les équipements au service des études

La bibliothèque d'architecture Michel Rebut-Sarda

La bibliothèque de l'école couvre les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction, du paysage ainsi qu'une sélection sur les arts et les sciences sociales. Ouverte à tous, elle met à disposition des lecteurs 22 000 titres de livres dont des livres électroniques, 400 titres de revues françaises et internationales, 600 vidéos, des études provenant d'organismes de recherche sur l'architecture et l'urbanisme, et des diplômes d'étudiants (MES, TPFE, PFE). Le catalogue est consultable en ligne sur le site internet ArchiRès : www.archires.archi.fr

L'école bénéficie par ailleurs de PSL-Explore, le portail des savoirs de l'Université PSL qui permet de mener des recherches documentaires dans l'ensemble des ressources de PSL. Les usagers de l'école peuvent consulter à distance les ressources numériques de PSL (Jstor, Cairn, Europresse, etc.) particulièrement intéressantes dans le cadre des études en architecture. Le catalogue PSL-Explore permet également de consulter de nombreux livres électroniques dans les domaines enseignés à l'école.

Les ateliers

L'atelier fabrication • Fablab

Espace de fabrication pour la réalisation de maquettes, incluant des outils de fabrication numérique, avec encadrement technique et pédagogique.

L'atelier informatique

Espace pourvu de traceurs et copieurs pour les impressions de panneaux et de livrets ainsi que de postes informatiques en accès libre dotés des applications et logiciels spécifiques à l'architecture, avec encadrement technique.

L'atelier photo/vidéo

Atelier de fabrication de l'image fixe et animée, avec encadrement technique et pédagogique.

Une vie étudiante dynamique

Les associations étudiantes

Bureau des étudiants • BDE

Mission : être présents au maximum et faciliter la vie des étudiants, développer la vie extra-universitaire et festive de l'école.

Bureau des arts • BDA

Mission : proposer aux étudiants une offre culturelle variée dans Paris et ses alentours et faire de l'école un lieu de découverte.

Bureau des sports • BDS

Mission : permettre aux étudiants de pratiquer une activité sportive régulière à des tarifs étudiants.

Association junior architectes de Malaquais • AJAM

Mission : créer une passerelle pédagogique et économique entre le monde étudiant et le monde professionnel.

Association MAQULAK

Mission : acheter du matériel lié aux études d'art et d'architecture en coopérative pour que les étudiants bénéficient de prix avantageux.

La Distrib'

Mission : distribuer des produits alimentaires et de première nécessité aux étudiants.

Collectif de soutien aux étudiants exilés-Malaquais • CSEE-M

Mission : accueillir des étudiants exilés qui bénéficient d'un statut d'auditeur libre élargi, de cours de français et de tutorat par des enseignants et étudiants volontaires.

Café Héloïse

Mission : animer, au cœur du site, un espace commun à l'école et aux Beaux-Arts et y proposer une restauration légère à prix doux.

La vie culturelle à l'école

Paris-Malaquais organise des activités culturelles qui participent à la valorisation des productions des étudiants et à la diffusion de la culture architecturale.

Il s'agit principalement de :

- la programmation d'expositions dans un espace dédié du bâtiment Callot ;
- la programmation de conférences, colloques, débats ;
- une participation aux Journées européennes du patrimoine, aux Journées nationales de l'architecture et autres manifestations nationales ;
- la présentation de l'école au public lors des Journées portes ouvertes (JPO) ;
- la valorisation des productions des étudiants, des projets lauréats de concours et des publications des enseignants de l'école sur le site internet et les réseaux sociaux de l'école.

Les conférences du jeudi

Des personnalités internationales sont régulièrement invitées à partager leur vision engagée et originale de l'architecture et de l'urbanisme, à l'heure de la redéfinition du rôle, des responsabilités et de l'enseignement de l'architecture. Ces cycles de conférences sont ouverts au public et retransmis en direct sur les réseaux de l'école.

Santé et bien-être des étudiants

Santé de l'étudiant

Dans le cadre de notre partenariat avec PSL, un service mutualisé de santé est à la disposition de tous les étudiants de Paris-Malaquais et propose des visites de médecine préventive ainsi que des consultations médicales et de suivi psychologique en présentiel ou en téléconsultation. Ce service est entièrement gratuit.

Aménagement des études

Le service des études assure l'accueil et le suivi des étudiants dont l'état de santé, temporaire ou permanent, nécessite une attention particulière et/ou des aménagements spécifiques.

Prévention

L'école est engagée pour la prévention et la lutte contre les discriminations, le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles. Des sessions de sensibilisation sont organisées à chaque rentrée et plusieurs cellules d'écoute et de veille internes ou externes sont à la disposition des étudiants et de l'ensemble de la communauté de l'école.



L'école au coeur de Paris

5 - 10 min 

- Palais des expositions des Beaux-Arts
- Institut de France
- Monnaie de Paris
- Musée de Cluny
- Musée Eugène Delacroix

10 - 15 min 

- Musée du Louvre
- Musée des Arts Décoratifs
- Musée d'Orsay / Orangerie
- Centre Pompidou
- Comédie-Française

Un site emblématique

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais est établie, depuis sa création, sur le site historique de l'enseignement de l'architecture qu'elle partage avec les Beaux-Arts de Paris (sur les quais de Seine, face au Musée du Louvre). Ses activités se déroulent ainsi dans des lieux chargés d'histoire.

La cour et le bâtiment du Mûrier

Dans les années 1830, Félix Duban, l'architecte en charge de la construction de l'école des Beaux-Arts démolit le cloître du couvent des Petits-Augustins pour percer la cour d'honneur et reconstruit un cloître de style néoclassique. Un mûrier de Chine, déjà planté là, a transmis son nom à cette nouvelle cour ombragée. La galerie qui l'entoure abrite la reproduction des frises du Parthénon. Le bâtiment du Mûrier qui borde la cour abrite plusieurs bureaux administratifs de l'école dont ceux de la direction, ainsi que la bibliothèque d'architecture Michel Rebut-Sarda.

Le bâtiment Perret

Conçu par l'entreprise d'Auguste Perret juste après la Seconde Guerre mondiale, ce bâtiment offrait trois étages d'ateliers pour répondre à de nouvelles méthodes d'enseignement. Paris-Malaquais occupe actuellement une grande partie du bâtiment avec des salles de cours, des espaces de pause et de travail pour les étudiants, les ateliers fabrication & fablab, informatique et photo/vidéo, les laboratoires de recherche et des bureaux administratifs.

L'amphithéâtre 2 des Loges

Édifié entre 1820 et 1824 par François Debret dans un style classique italianisant, le bâtiment des Loges était dédié aux concours. Chaque étudiant s'isolait dans une loge, parfois jusqu'à trois jours, pour réaliser une esquisse ou une œuvre. Le bâtiment a été entièrement restructuré dans les années 1970 et son rez-de-chaussée est maintenant occupé par deux amphithéâtres dont l'amphithéâtre 2 des Loges dédié aux cours magistraux de Paris-Malaquais.

Le bâtiment Callot

Le bâtiment situé au 1 rue Jacques Callot est dévolu, sur ses six niveaux, aux enseignements du projet, à partir de la troisième année de licence. Il fut construit en 1931 par l'architecte Roger-Henri Expert, aussi connu pour l'aménagement de paquebots. Peut-être en raison de cette influence, ce bâtiment est le premier à avoir affiché une telle modernité dans le centre de Paris.



hives

QUEN un territoire en mutation

4. La démarche vis à vis de l'existant

5. le

COUPE

FACE



Les enseignements en détail

L'organisation des études

Les études d'architecture sont organisées selon le schéma LMD : licence (3 ans), master (2 ans), doctorat (3 ans).

Elles sont semestrialisées :

- cycle licence : diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence, 6 semestres ;
- cycle master : diplôme d'État d'architecte (après soutenance du PFE) conférant le grade de master, 4 semestres.

À l'issue du master, deux possibilités s'offrent à l'étudiant :

- doctorat en architecture ou autres formations post-master ;
- HMONP (habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre) : enseignements approfondis et mise en situation professionnelle.

Les unités d'enseignement

Une unité d'enseignement (UE) est constituée d'au moins 2 enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Le cycle licence regroupe 23 unités d'enseignement, le cycle master en regroupe 10 :

- cycle licence : 3 à 4 UE par semestre regroupent les enseignements de projet, d'histoire et culture de l'architecture, de construction, de sciences humaines, de représentation et des stages ;
- cycle master : les UE regroupent l'enseignement de projet, les séminaires de recherche, les cours optionnels et le stage, l'ensemble convergeant vers le projet de fin d'études (PFE).

Les modes pédagogiques

Les unités d'enseignement se déclinent selon 5 modes pédagogiques :

- studios de projet : l'étudiant élabore une démarche de conception de projet. Un suivi hebdomadaire et collectif de l'avancement de ses travaux, par un ou plusieurs enseignants architectes, permet à l'étudiant de présenter un projet à un jury en fin de semestre ;
- cours magistraux : cours théoriques s'adressant à l'ensemble de la promotion et validés par un contrôle continu et/ou un examen final ;
- travaux dirigés (TD) : exercices apportant des compléments aux cours, s'adressant à un groupe d'une vingtaine d'étudiants ;
- séminaires : présentation par un chercheur de ses travaux à un groupe d'une trentaine d'étudiants. Une séance de débat et de questionnement suit cette présentation ;
- stages : mise en situation professionnelle sur une durée de 2 semaines à 2 mois.

L'alternance pédagogique





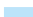

L'emploi du temps de l'étudiant s'organise sur 34 semaines par an (hors stages), avec en alternance :

- deux périodes de 16 semaines composées d'enseignements hebdomadaires ;
- deux périodes d'une semaine d'enseignements "intensifs" (informatique et autres thèmes régulièrement renouvelés) qui sont l'occasion de rencontres entre les étudiants de tous les cycles, les enseignants et des invités extérieurs.
- des périodes de stage : l'étudiant effectue trois stages au cours des cycles licence et master, pendant le cycle licence un stage dit stage ouvrier (2 semaines) et un stage dit de première pratique (4 semaines) puis, avant la deuxième année du cycle master, un stage de fin d'études (2 mois).

Synopsis du cycle licence

	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4	Semestre 5	Semestre 6
Projet	Observer, décrire, concevoir, expérimenter	Matérialités et cultures constructives	Assemblage	Habitation en projet	Architecture visions périphériques	Développement durable <i>Choix parmi 6 studios</i>
	Observer, représenter, concevoir	Matérialités et cultures constructives	Structures simples	Question d'habiter	Cultures du projet urbain et territorial	Architecture et écologie
	Eléments de mathématiques et physique pour l'architecture	Travaux dirigés	Travaux dirigés	Travaux dirigés	Travaux dirigés	Travaux dirigés
Histoire et culture de l'architecture	Introduction à l'histoire et à la théorie de l'architecture	Histoire de l'architecture de la Méditerranée, de l'Antiquité au Moyen-Âge Eléments	Histoire globale de l'architecture, XV ^e -XIX ^e siècles Théorie et dispositif de l'architecture domestique XVII ^e et XVIII ^e siècles	Histoire mondiale de l'architecture du XX ^e siècle Connaître et projeter l'urbain	Philosophie de l'art : Malaise dans l'esthétique ? De quoi parlons-nous lorsque nous parlons d'art ? Images d'Architectes	Recherche Objets de la recherche Outils de la recherche Bilan de licence
	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais
Construction		Géométrie constructive Statique	Histoire de la construction Structures et matériaux	Ambiances Géométrie paramétrique		Les architectes, dynamique d'un groupe professionnel Pratique et innovation constructives
Formation complémentaire	Dessin d'observation	Dessin d'observation	Études de cas	Sociologie de l'habiter	Machine à voir	Stage licence à effectuer entre S3 et S6
	Dessin d'architecture	Dessin d'architecture	Développement	Développement	Développement	
	Géométrie de l'espace	Stage ouvrier à effectuer entre S1 et S2	Numérique	Intercycle	Numérique	Intercycle

Formes d'enseignement :

	Studio de projet		Développement
	Cours		Stage
	Travaux dirigés		Intensif

La licence, 1^{er} cycle



Licence 1

SEMESTRE 1. 30 ECTS. 378,5 HEURES ENCADRÉES

UE Projet « Observer, décrire, concevoir, expérimenter » - P1 | 16 ECTS | 214h

→ Studio de projet : cet enseignement se compose de deux grands moments, le premier permet à l'étudiant de prendre le temps de parcourir la ville et de se découvrir en elle. Il apprend à questionner l'architecture, explore les champs disciplinaires qui la sous-tendent avec les outils de la représentation. Le second moment est un temps d'expérimentation et de mise en place du processus de conception architecturale. Cet exercice associe démarche intellectuelle et savoir-faire concret.

→ Cours magistral : « Observer, représenter, concevoir ».

→ Travaux dirigés : une mise à niveau « Eléments de mathématiques et physique pour l'architecture » prépare aux enseignements techniques des semestres qui vont suivre.

UE Histoire et culture de l'architecture / Langues - H1 | 6 ECTS | 72h

→ « Introduction à l'histoire et à la théorie de l'architecture » : avec une alternance de cours magistraux et de travaux dirigés, l'étudiant acquiert les premiers repères d'une culture historique et théorique de manière chronologique et thématique.

→ Les cours de langue abordent des points de grammaire anglaise en se basant sur des textes portant sur l'architecture.

UE Dessin / Géométrie de l'espace - D1 | 8 ECTS | 92,5h

Basés essentiellement sur des travaux dirigés, ces enseignements sont ponctués de quelques cours magistraux.

→ Deux enseignements de dessin, l'un dit « d'observation » et l'autre dit « d'architecture », apportent les fondements théoriques et pratiques du dessin dans toute sa diversité, du croquis sensible au tracé technique. L'évolution des théories de l'architecture et des moyens de reproduction et de production des dessins est aussi abordée.

→ La « géométrie de l'espace », par la manipulation d'outils fondamentaux, permet à l'étudiant d'acquérir une aisance dans la représentation du projet architectural ainsi qu'une meilleure aptitude à analyser l'espace - transposer le plan dans l'espace et l'espace en plan.

SEMESTRE 2. 30 ECTS. 351 HEURES ENCADRÉES

UE Projet « Matérialités et cultures constructives » - P2 | 12 ECTS | 148h

Studio de projet : dans l'optique d'une première année qui sensibilise l'étudiant à la complexité de la pensée architecturale et urbaine, cet enseignement complète le P1 en apportant une pensée et une expérimentation constructives.

- Cours magistral : « Matérialités et cultures constructives ».
- Des travaux dirigés permettent à l'étudiant de faire le lien entre les cours théoriques et l'apprentissage par le projet.

UE Histoire et culture de l'architecture / Langues - H2 | 6 ECTS | 76h

Le cours magistral « Histoire de l'architecture de la Méditerranée, de l'Antiquité au Moyen-Âge », aborde l'histoire de l'architecture d'un point de vue chronologique. Placé à la suite du H1, ce cours est le premier d'une série qui se déroule sur trois semestres et qui permet à l'étudiant d'appréhender plus en détail l'évolution de l'architecture dans sa continuité — ou ses ruptures — historiques.

- Le cours magistral « Eléments » porte sur les rôles et les enjeux des dispositifs architecturaux.
- Les cours de langue abordent des points de grammaire anglaise en partant de textes étayant ces cours magistraux.

UE Construction : Géométrie et Statique - C2 | 5 ECTS | 70h

Cette UE se compose de deux enseignements comprenant chacun un cours magistral et des travaux dirigés :

- La « Géométrie constructive » est l'étude des formes dans leur double capacité de structurer les efforts et la géométrie, en agissant sur celle-ci tant à l'échelle de la perception de l'espace qu'à celle de la construction. L'objectif à atteindre est la capacité de développer une pensée sur les formes et d'organiser une démarche de projet morphologique par le dessin et la manipulation de maquettes, réelles ou numériques ; pour ce faire, l'attention est portée sur des systèmes morphologiques simples.
- La « Statique » définit et révèle le monde des forces. Les questions structurelles et constructives sont à la base de l'architecture. Elles dérivent des limites posées par l'ordre régissant la matière et poussent vers la compréhension et parfois la maîtrise de ces limites en se faisant ainsi source de créativité et d'innovation.

UE Dessin / Stage ouvrier - D2 | 7 ECTS | 57h (sans le stage)

- Dans la continuité du premier semestre, deux enseignements de dessin donnent les fondements théoriques et pratiques du dessin, du croquis sensible au tracé technique.
- Le premier stage du cursus de licence, dit « stage ouvrier » doit avoir une durée minimale de 70 heures, soit deux semaines à temps complet. Il doit être effectué dans une entreprise exécutant des missions pour un maître d'œuvre. Il doit se dérouler avant la rentrée de licence 2.

Licence 2

SEMESTRE 3. 30 ECTS. 388 HEURES ENCADRÉES

UE Projet « Assemblage » - P3 | 12 ECTS | 148h

- Studio de projet : l'étudiant réalise son premier projet dans le cadre du studio. Pour ce projet de dimension modeste, il appréhende les systèmes de structures, d'assemblages, d'enveloppes et de fermetures.
- Cours magistral : il aborde la question de la fonction structurelle de l'architecture. L'étude morphologique des structures simples et de leur emploi comme éléments de l'architecture est abordée en s'appuyant sur des connaissances de statique et de géométrie. Le cours sensibilise au problème des choix constructifs (structures et matériaux) en cohérence avec les objectifs généraux du projet.
- Les travaux dirigés seront basés sur la réalisation de maquettes permettant l'expérimentation des théories abordées en cours.

UE Histoire et culture de l'architecture / Langues - H3 | 6 ECTS | 76h

- Le premier cours magistral « Histoire globale de l'architecture, XV^e-XIX^e siècles », transmet une connaissance et compréhension de l'architecture du XV^e au XIX^e siècle, et renforce une approche analytique et critique aux intentions, matériaux et pratiques de l'architecture.
- Le second cours magistral est thématique : « Théorie et dispositif de l'architecture domestique XVII^e et XVIII^e siècle ». Cet enseignement sensibilise les étudiants au studio de projet du semestre suivant (P4).
- Les cours d'anglais abordent des points de grammaire en partant de textes étayant ces cours magistraux. La visée générale de l'enseignement de langues en 2^e année est de développer la conscience linguistique, les stratégies d'apprentissage, les compétences communicatives et la pensée critique.

UE Construction : Histoire de la construction et Structures et matériaux - C3 | 5 ECTS | 70h

- Le cours magistral « Histoire de la construction » donne à l'étudiant une culture constructive en situant la production architecturale et l'inventivité technique dans leur cadre historique. L'étudiant est ainsi sensibilisé au thème du studio de projet du même semestre (P3).
- L'enseignement « Structures et matériaux » est composé d'un cours magistral et de travaux dirigés. Il porte sur les principaux matériaux de construction (acier, béton, bois), sur les structures qu'ils permettent d'envisager, et sur le détail de la construction, gouverné par les systèmes d'interface entre différents éléments, matériaux, parties de la construction et par la volonté constructive architecturale.

UE Développements / Intensifs / Études de cas - D3 | 7 ECTS | 94h

Ces enseignements se déroulent en petits groupes variant entre 20 et 25 étudiants.

- Les développements, choisis parmi plusieurs options qui enrichissent et approfondissent les connaissances acquises dans les autres UE : construction, informatique, représentation, programmation architecturale, urbanisme, arts plastiques. Au premier semestre, ces options sont ouvertes aux étudiants de L2 et L3. Certaines sont dispensées en anglais. Il est aussi possible de valider certains enseignements auprès d'universités françaises ou européennes et auprès du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).
- L'intensif « Techniques numériques » introduit l'étudiant aux méthodes du design associatif et paramétrique appliqué à l'architecture ainsi qu'aux outils numériques de la CFAO (conception et fabrication assistées par ordinateur).
- Les études de cas consistent à confronter par une enquête de terrain le projet architectural d'un ensemble d'habitat au vécu des habitants. Les enseignants impliqués assurent chacun, au semestre suivant, une séance du cours magistral « Question d'habiter » du P4.

SEMESTRE 4. 30 ECTS. 388 HEURES ENCADRÉES

UE Projet « Habitation en projet » - P4 | 12 ECTS | 148h

- Studio de projet : l'architecture domestique est abordée à travers des projets qui expriment désormais les notions de distribution, de partition et de groupement. Ces thèmes sont enrichis par les apports de la psychosociologie.
- Cours magistral « Question d'habiter ».
- Les travaux dirigés permettent l'étude et la réalisation en maquette, d'habitations considérées comme remarquables dans l'histoire de l'architecture.

UE Histoire et culture de l'architecture / Langues - H4 | 6 ECTS | 76h

- Le cours magistral « Histoire mondiale de l'architecture du XX^e siècle » vise à enrichir la compréhension des théories et des pratiques de l'architecture et de l'urbanisme du XX^e siècle tout en développant une approche analytique aux projets et aux œuvres.
- Le cours magistral « Connaître et projeter l'urbain » a pour enjeu de donner les premières bases d'une culture théorique et critique dans le domaine de l'urbanisme et de la ville, préparant ainsi le thème du studio de projet du semestre suivant (P5).
- Les cours de langue analysent des textes en anglais qui étayent les cours magistraux de cette UE.

UE Construction : Ambiances et Géométrie paramétrique - C4 | 5 ECTS | 70h

Cette UE se compose de deux enseignements comprenant chacun un cours magistral et des travaux dirigés :

- L'enseignement « Ambiances » sensibilise les étudiants au rapport entre le projet architectural et les perceptions physiques (température, humidité, mouvement de l'air, lumière, sons et bruits) qu'il génère sur les habitants ou les usagers. Leur optimisation est dite maîtrise des ambiances.

- L'enseignement « Géométrie paramétrique » constitue le troisième module de géométrie du cycle de licence après ceux de géométrie de l'espace et de géométrie constructive.

UE Développements / Intensifs / Sociologie de l'habiter - D4 | 7 ECTS | 94h

Ces enseignements se déroulent en petits groupes variant entre 20 et 25 étudiants.

- Les développements : selon des modalités identiques à celles indiquées en D3, ils permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours en fonction de sa formation antérieure et de ses choix dans l'école. Au premier semestre, ces options sont ouvertes aux étudiants de L2 et L3. Certaines sont dispensées en anglais. Il est aussi possible de valider certains enseignements auprès d'universités françaises ou européennes et du CNAM.
- Les intensifs intercycles permettent à l'étudiant de suivre des enseignements au choix parmi un ensemble d'options qui expérimentent de nouvelles manipulations et découvrir des champs nouveaux qui ne sont pas toujours introduits dans le cursus obligatoire.
- La sociologie de l'habiter vise à initier aux différentes démarches, théories et analyses des modalités de l'habiter en relation avec l'enseignement de studio de projet P4.

Licence 3

SEMESTRE 5. 29 ECTS. 374 HEURES ENCADRÉES

UE Projet « Architecture : visions périphériques, architectures métropolitaines » - P5 | 12 ECTS | 148h

- Studio de projet : une nouvelle dimension du projet est étudiée : celle de la ville. Plusieurs visions de la ville et plusieurs méthodes d'analyses sont mises en œuvre et se confrontent sur un même site. C'est le premier projet urbain.
- Cours magistral « Cultures du projet urbain et territorial ». L'étudiant sera sensibilisé aux différentes cultures du projet urbain depuis des exemples contemporains stimulants, restitués dans leur contexte, mais aussi dans la généalogie des mouvements historiques auxquels ils se rattachent ou s'opposent.
- Des travaux dirigés accompagnent le studio de projet et reviennent sur des notions abordées en cours.

UE Histoire et culture de l'architecture : Le XX^e siècle / Langues - H5 | 6 ECTS | 76h

- Le cours magistral « Philosophie de l'art : Malaise dans l'esthétique ? De quoi parlons-nous lorsque nous parlons d'art ? » retrace les étapes fondamentales d'une histoire et d'une articulation disciplinaire de la théorie de l'art.
- Le cours magistral « Images d'Architectes » transmet une culture du regard sur les œuvres d'art au travers de visites, de cours et d'exercices dessinés.
- Les cours de langue analysent des textes en anglais qui étayent les cours magistraux de cette UE.

UE Vie professionnelle / Construction – V5 | 4 ECTS | 56h

- Le cours « Le droit dans la cité » est une initiation au droit spécifiquement adressée à l'étudiant en architecture. La finalité du cours est de faire prendre conscience à l'étudiant de la place incontournable du droit dans la vie quotidienne du citoyen.
- « Structures complexes » : cet enseignement est composé d'un cours magistral et de travaux dirigés.

UE Développements/ Intensifs / Art – V5 | 7 ECTS | 94h

Ces enseignements se déroulent en petits groupes variant entre 20 et 25 étudiants.

- Les développements : selon des modalités identiques à celles indiquées en D3, ils permettent à l'étudiant d'individualiser son parcours en fonction de sa formation antérieure et de ses choix dans l'école. Certains sont dispensés en anglais. Il est aussi possible de valider certains enseignements auprès d'universités françaises ou européennes et du CNAM.
- L'intensif numérique présente à l'étudiant les bases théoriques de la fabrication numérique en tant qu'outil de conception. Il fournira une expérience pratique de l'usage des matériaux et des méthodes de fabrication pour développer et comprendre leur impact sur la conception. Le but étant de corrélérer l'approche technique avec le contexte de conception de son application.
- Atelier artistique « Machine à voir » : six artistes proposent, pendant un semestre, de réfléchir, d'élaborer des processus et des travaux plastiques sur la vision, sur quelque chose à faire voir, à faire comprendre, comment et pourquoi.

SEMESTRE 6. 31 ECTS. 320,5 HEURES ENCADRÉES

UE Projet « Développement Durable - Écologie » – P6 | 12 ECTS | 148h

- Studio de projet : l'étude du projet est consacrée au développement durable selon quatre approches différentes : environnementale, sociale, économique et culturelle. Pour la première fois, l'étudiant peut choisir son studio de projet parmi 6 propositions, préfigurant ainsi la liberté de parcours dont il disposera en master.
- Le cours magistral « Architecture et écologie » vise à délivrer à l'étudiant des éléments de compréhension générale sur les enjeux écologiques qui modifient actuellement les modes de conception architecturale et urbaine.
- Des travaux dirigés accompagnent le studio de projet et reviennent sur des notions abordées en cours.

UE Questions de la recherche – R6 | 9 ECTS | 91,5h

- Cet enseignement est une initiation aux méthodes de la recherche pour produire un article de type scientifique, rendant compte d'un travail de recherche. Il se compose de deux parties, la première, « Outils de la recherche », est axée sur les méthodes de recherche, et la seconde, « Objets de la recherche », porte sur les divers thématiques abordées pour de la rédaction des articles.

- Le bilan de licence conduit l'étudiant à réaliser une plaquette raisonnée, sur un format normalisé, dans laquelle figure une synthèse des intérêts et acquis pendant le cycle licence (enseignements, conférences, voyages, lectures, etc.). L'étudiant présente ce travail devant un jury.
- Les cours de langue abordent des points de grammaire anglaise en se basant sur des textes étudiés dans le cours « Objets de la recherche ».

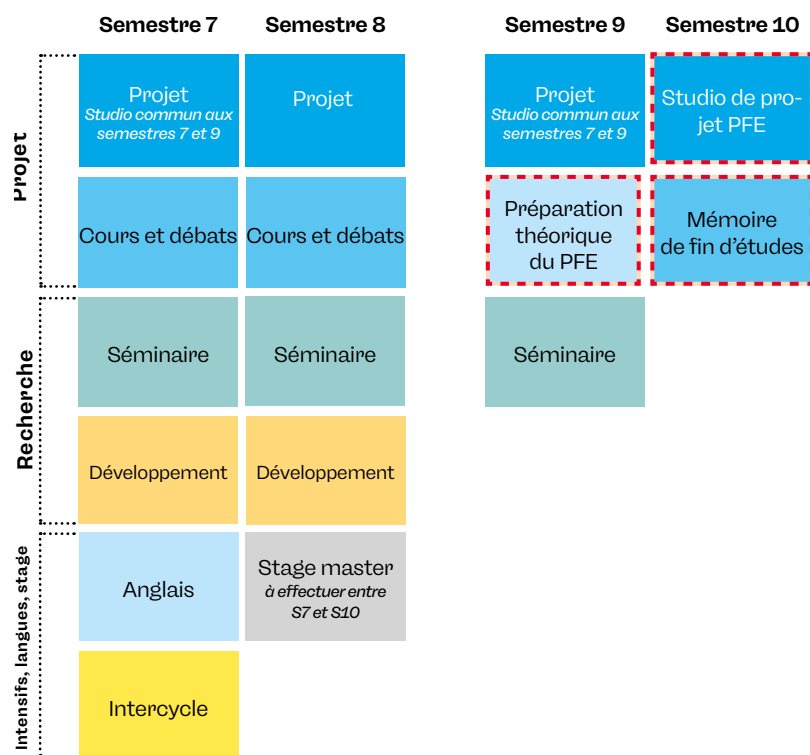
UE Vie professionnelle / Construction – V6 | 4 ECTS | 56h

- Le cours magistral « Les architectes, dynamique d'un groupe professionnel » présente le métier d'architecte et explique ses évolutions actuelles. Il a pour but d'inciter l'étudiant à mûrir une conception personnelle du métier.
- L'enseignement « Pratique et innovation constructive » est composé d'un cours magistral et de travaux dirigés.




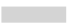
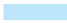



UE Intensifs / Stage licence – D6 | 6 ECTS | 25h (hors stage)

- Les intensifs intercycles permettent à l'étudiant de suivre des enseignements de son choix pour expérimenter de nouvelles manipulations et découvrir des champs nouveaux qui ne sont pas toujours introduits dans le cursus obligatoire.
- Le stage licence initie, par la pratique, une prise de connaissance des métiers. Il est destiné principalement à faire découvrir l'organisation des entreprises d'architecture.

Le master, 2^e cycle



Formes d'enseignement :

	Studio de projet		Séminaire
	Cours		Stage
	Travaux dirigés		Intensif
	Parcours PFE		Développement

Organisation des enseignements de master

Les enseignements en cycle master sont répartis en 4 grands types d'enseignements :

- Le projet
- Le séminaire de recherche
- Le stage de formation pratique
- La séquence PFE

L'étudiant devra également suivre un cours de langue sur un semestre et un intensif intercycle.

LE PROJET

L'enseignement du projet en master s'articule autour de cinq points :

- approche d'une problématique spécifique choisie par l'étudiant ;
- mise en commun d'approches multiples pour une résolution de problèmes complexes ;
- exploration de situations spécifiques contemporaines (grands ensembles, habitats spécifiques, nouveaux territoires, etc.) ;
- autonomie méthodologique ;
- association avec les enseignements théoriques (séminaires de recherche et enseignements thématiques) des différents champs disciplinaires de l'école.

LE STAGE DE FORMATION PRATIQUE

D'une durée minimum de 2 mois à temps plein, il est à réaliser en dehors des périodes d'enseignement.

LE SÉMINAIRE DE RECHERCHE LA SÉQUENCE PFE

En master, l'étudiant a une grande liberté pour explorer l'offre pédagogique multiple et constituer son propre parcours. Seuls deux enchaînements sont obligatoires : les séminaires de recherche (UE R7, R8 et R9) et la séquence PFE (UE T9, P10 et R10). Il n'est pas possible de changer de séminaire ou de PFE entre deux semestres. Ces enseignements sont proposés par les six départements pédagogiques de l'école.

Pour le séminaire de recherche : dès le premier semestre de master, les étudiants choisissent de s'inscrire dans l'un des six séminaires proposés par les départements. Le travail aboutit à la production d'un mémoire de recherche avec soutenance devant un jury. En semestres 7 et 8, l'étudiant doit également choisir un développement parmi les options proposées.

Le projet de fin d'études (PFE) est préparé par l'étudiant au cours des trois UE semestrielles de projet (P7, P8, P9). Il fait ensuite l'objet d'une soutenance devant un jury pour l'obtention du diplôme d'État d'architecte.

Master 1

SEMESTRE 7. 30 ECTS. 349 HEURES ENCADRÉES

UE Projet – P7 | 16 ECTS | 193h

Cette UE est composée d'un studio de projet, des jurys liés à ce studio et d'un cours magistral.

- L'UE P7 constitue l'entrée en master pour l'enseignement du projet et, de ce fait, inaugure la diversité des approches qui caractérise ce cycle. Dans ce même esprit de diversité, les studios de projets sont ouverts indifféremment aux étudiants de master 1 et de master 2.
- Cette UE est complétée par un cours magistral qui, par l'intermédiaire d'exposés, de lectures et d'analyses de textes de diverses périodes, vise à permettre à l'étudiant de mieux comprendre l'histoire de l'architecture.

UE Recherche – R7 | 10 ECTS | 112h

Cette UE est composée d'un séminaire de recherche et d'un développement (au choix).

- Dans la continuité du R6 qui l'initiait à la recherche, l'étudiant commence un cursus de trois semestres dans l'un des six séminaires de recherche proposés et conduits par chacun des départements de l'école. L'initiation à la recherche scientifique permet à l'étudiant d'acquérir des méthodologies propres aux travaux de recherche.
- En parallèle, l'étudiant choisit un enseignement complémentaire parmi les développements proposés.

UE Langues / Intensif – W7 | 4 ECTS | 44h

Cette UE est composée d'un enseignement de langues et d'un intensif intercycles.

SEMESTRE 8. 34 ECTS. 305 HEURES ENCADRÉES

UE Projet – P8 | 16 ECTS | 193h

Tout comme l'UE P7 du semestre précédent, l'UE P8 est composée d'un cours magistral et de plusieurs studios de projet au choix.

UE Recherche – R8 | 10 ECTS | 112h

Cette UE est composée d'un séminaire de recherche et d'un développement (au choix).

- L'étudiant continue la préparation de son mémoire dans le cadre de l'un des six séminaires de recherche.
- En parallèle, l'étudiant choisit un enseignement complémentaire parmi les développements proposés.

UE Stage master – W9 | 8 ECTS

Cette UE couvre 240 heures (au minimum) de stage. Les savoirs pratiques et théoriques acquis par l'étudiant ainsi que leurs modes de transmission sont confrontés avec le monde du travail. L'étudiant analyse les apports de sa formation dans le cadre d'une pratique professionnelle.

Master 2

SEMESTRE 9. 26 ECTS. 329 HEURES ENCADRÉES

UE Projet – P9 | 12 ECTS | 151h

Cette UE est composée d'un studio de projet au choix parmi tous les studios de semestres impairs ouverts aux masters 1 et 2, et des jurys liés à ce studio.

UE Recherche – R9 | 6 ECTS | 70h

Cette UE est composée d'un séminaire de recherche et de la soutenance du mémoire de recherche.

Le mémoire est un travail personnel d'études et / ou de recherche qui permet à l'étudiant de traiter d'une problématique propre à un séminaire ou à un travail en lien avec le projet.

UE Préparation du PFE – T9 | 8 ECTS | 108h

Cette UE est composée d'un enseignement hebdomadaire et se termine par une semaine d'intensif.

L'objectif principal est pour l'étudiant de préparer l'épreuve du projet de fin d'études (PFE). Il choisit pour cela un sujet parmi les problématiques développées dans les six départements de l'école.

SEMESTRE 10. 30 ECTS. 217 HEURES ENCADRÉES

UE Projet PFE – P10 | 30 ECTS | 217h

Cette UE est composée d'un studio de projet, du rapport de présentation et de la soutenance du PFE.

- Dans le P10, l'étudiant poursuit son travail commencé au semestre précédent en T9. Au travers du projet et de sa soutenance finale, l'étudiant montre qu'il maîtrise les outils de conception et de réalisation, les méthodes d'analyse et la culture du projet architectural et urbain.
- Le R10 a pour objet la construction théorique liée au projet de fin d'études et la production d'un mémoire de fin d'études qui soutient la démarche de ce projet.

Le doctorat en architecture 3^e cycle



La formation doctorale mène en trois ans au doctorat en architecture. Les doctorants sont accueillis au sein des laboratoires de recherche de l'école (voir page 17).

Les laboratoires sont rattachés à deux écoles doctorales :

- laboratoires ACS et LIAT : école doctorale Lettres, Arts, Sciences humaines et sociales (ED540) de l'École normale supérieure - PSL ;
- laboratoire GSA : école doctorale Ingénierie des Systèmes, Matériaux, Mécanique, Énergétique (ISMME, ED 621) de Mines Paris - PSL.

L'inscription en doctorat

Le sujet de thèse doit s'inscrire dans les axes de recherche de l'un des trois laboratoires de l'école : ACS ou LIAT pour les thèses dont les problématiques ont trait aux sciences humaines et sociales, GSA pour celles ayant trait aux sciences et techniques.

Pour s'inscrire en thèse, les candidats doivent obtenir au préalable l'accord d'une des directrices ou d'un des directeurs de thèse enseignants-chercheurs HDR (habilités à diriger des recherches) de l'école.

Les candidats doivent constituer un dossier qui est ensuite examiné selon les procédures et le calendrier propres à chaque école doctorale.

Parallèlement aux enseignements obligatoires ou optionnels dispensés par les écoles doctorales, les doctorants sont impliqués, dès leur première année de thèse, dans la vie, les activités et les productions de leur unité de recherche d'accueil.

L'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

Pour porter le titre d'architecte, s'inscrire à l'Ordre et créer sa propre agence, il est nécessaire de suivre un cycle de formation supplémentaire d'une année qui conduit à la délivrance d'une HMONP. Cette formation n'est pas une sixième année et peut s'entreprendre à différents moments, soit immédiatement après l'obtention du diplôme de master, soit après une période d'activité professionnelle.

Les objectifs de la formation

Il s'agit pour l'architecte diplômé d'État (ADE, grade de master) d'acquérir, d'approfondir ou d'actualiser ses connaissances dans trois domaines spécifiques : les responsabilités personnelles du maître d'œuvre ; l'économie du projet ; les réglementations, les normes constructives et les usages. Ces connaissances et compétences sont acquises à la fois par des enseignements dispensés au sein de l'école et par une mise en situation professionnelle (MSP).

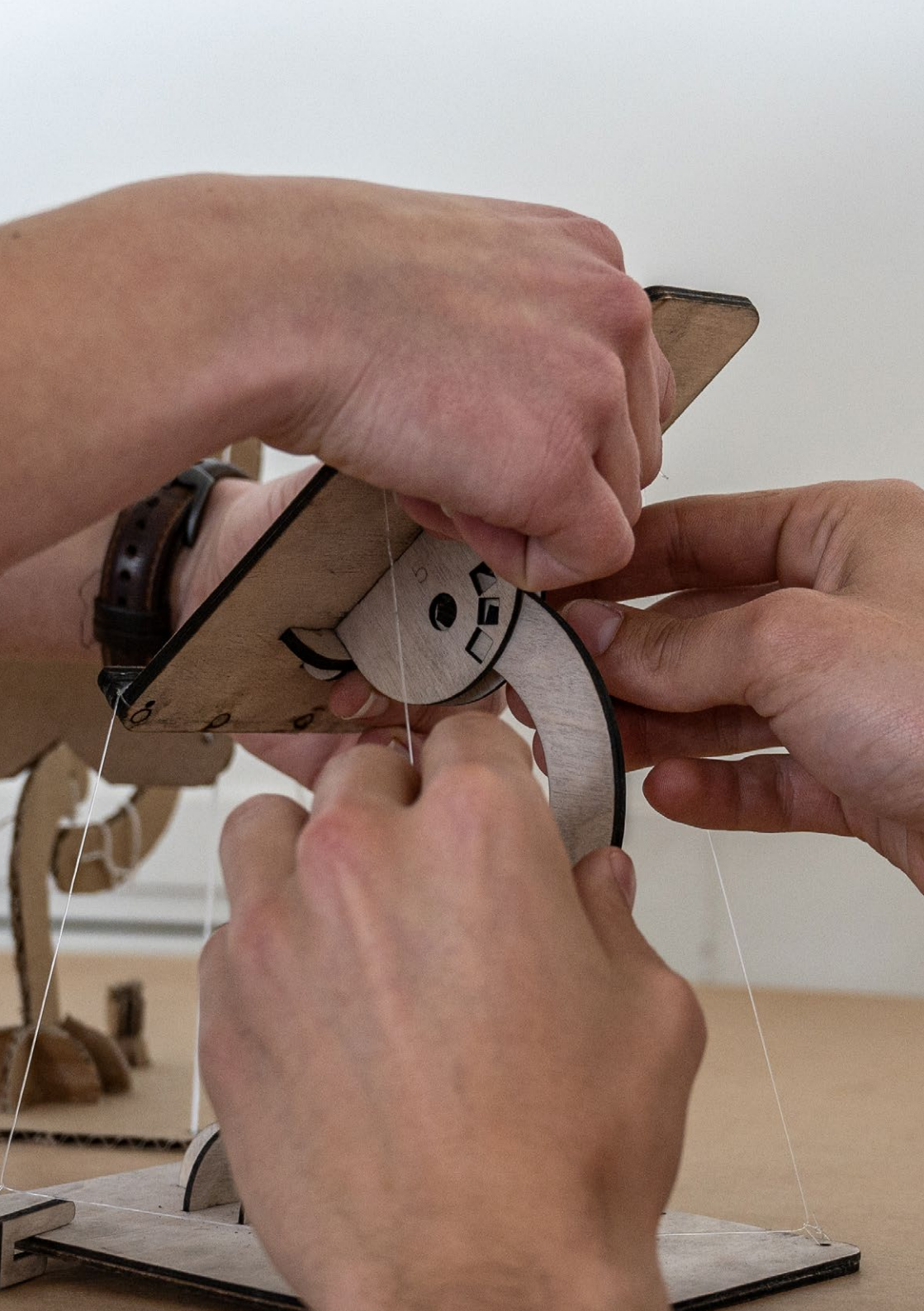
L'HMONP à Paris-Malaquais

L'enseignement se déroule en 150 heures réparties en deux périodes intensives : au début de l'année universitaire (septembre/octobre) et à la fin (mai/juin). Ces deux périodes encadrent une MSP, équivalant à six mois à temps plein, qui peut s'effectuer en France ou à l'étranger. Elle doit se faire au sein d'une structure dont l'activité principale est la maîtrise d'œuvre architecturale et urbaine. À l'issue de la formation, l'habilitation est délivrée après que l'ADE a remis un dossier d'habilitation et l'a soutenu devant un jury extérieur à l'école (jurys organisés en septembre de l'année suivant le début des enseignements).

À noter : une expérience professionnelle solide permet au candidat de bénéficier de la validation des acquis de l'expérience et du parcours antérieur et ainsi d'être dispensé généralement de la mise en situation professionnelle et, selon le cas, d'une partie des enseignements théoriques.

Peut-on travailler sans HMONP ?

Pour travailler en tant que concepteur dans une agence d'architecture, il n'est pas nécessaire d'être inscrit à l'Ordre des architectes, ni d'être habilité. Souvent, à sa sortie de master, le titulaire du diplôme d'État est salarié pendant quelques années en agence, le temps d'apprendre toutes les facettes et les « ficelles du métier » en situation réelle : ce n'est que plus tard que la question de la responsabilité se pose éventuellement. En revanche, il est nécessaire d'être habilité pour monter des projets faisant l'objet d'une demande de permis de construire ou bien si la surface de plancher ou l'emprise au sol excède 150 m².



École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais

14 rue Bonaparte

75006 Paris

 01 55 04 56 50

 paris-malaquais.archi.fr